

## MISE EN DEMEURE

N° 01

La Mise en demeure est adressée à **SARL GALERIE MEDICAL**, dont le siège social est sis à Commune Zaouïa –Tougert, titulaire de la convention n°**06/2023** du **13/08/2023**, relatif à l'approvisionnement des produits pharmaceutiques au profit de la Direction Régionale des Services de Santé Militaire/6°RM, est mise en demeure pour:

- **accélérer la cadence de livraison des produits pharmaceutiques.**

L'Entreprise doit prendre toutes les mesures efficaces, dans un délai **de huit (08) jours** à compter de la publication de la présente mise en demeure, dans la presse nationale ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Passé ce délai, les mesures coercitives édictées par la réglementation en vigueur, seront prises à son encontre.